



Colocation a dublin: non paiement du loyer

Par **dublin**, le **29/01/2010** à **11:25**

Bonjour,

j'ai partage un appartement a Dublin avec deux personnes. Mes parents payaient le loyer et les deux autres leur reversaient leur part. Il etait prevu que nous restions tous les trois dans l'appartement jusqu'a la fin du mois de decembre. L'une des personnes refuse de verser le mois de decembre a mes parents sous pretexte qu'il q quitte l'appart tres tot en decembre. Cependant, il n'a fait aucune lettre ou aucune demarche nous permettant d'anticiper sa reaction. Le contrat de bail est a nos trois noms et signes par tous les trois. Quel recours ai-je contre cette personne? Dois je faire appel a un huissier? Quel cout cela va représenter pour moi?

Merci de votre aide.